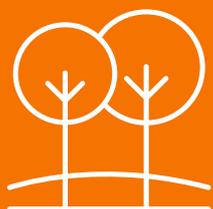




Chartres
Initiatives
réseau d'entreprises

DES PROS
QUI S'ENGAGENT



— Les

14 ENGAGEMENTS

de la société



Arthur Loyd

représentée par **Richard GIROUNES**

Fournisseurs



1 • Privilégier les FOURNISSEURS LOCAUX

100 % de nos fournisseurs sont locaux hors logiciels métiers.

2 • Sécuriser son SYSTÈME INFORMATIQUE

Nous avons un prestataire local qui nous assure notre sécurité. Nous avons un système de sauvegarde, de protection antivirus et un Fire Wall.

3 • SUIVRE LES RECOMMANDATIONS qu'il fait aux autres membres

De par notre métier, nous savons de suite si notre client recommandé a été contacté.

Environnement



4 • RECYCLER ses déchets

• Recyclage.

• Aujourd'hui nous avons une démarche importante pour éviter les impressions et nous suivons le tri de nos déchets.

5 • Être une ENTREPRISE CITOYENNE

Nous respectons les valeurs de notre réseau : engagement, indépendance, professionnalisme, réactivité, éthique, confidentialité. Nous nous engageons individuellement à participer aux dons du sang.

6 • Être formé en tant que SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL dans l'année qui suit son admission

Nous proposons, aux collaborateurs qui le désirent, de les former en tant que sauveteurs secouristes du travail.





Clients



7 • Respecter un DÉLAI DE RÉPONSE aux demandes de devis

Nous nous engageons à rappeler les clients dans les 24 heures. De plus, lors de nos contacts, nous commençons toujours par écouter le projet du client pour ensuite lui apporter le meilleur diagnostic lié à notre métier et lui proposer la meilleure solution.

8 • RESPECTER LES DÉLAIS promis aux clients

-

9 • Faire de la VEILLE TECHNOLOGIQUE

Nous nous maintenons également en veille sur notre métier tant sur le juridique, la fiscalité et sur les évolutions commerciales, dans le but de sécuriser et satisfaire nos clients sur leur investissement. Nous tenons à jour et diffusons tous les ans au niveau local et national une étude de marché établie sur le tertiaire, le commercial et l'activité.

10 • Contrôler et suivre LA SATISFACTION DE SES CLIENTS

-



Ressources humaines



11 • Avoir des actions spécifiques pour LE BIEN-ÊTRE DE SES COLLABORATEURS

- Nous travaillons donc dans l'échange permanent entre nous, car les meilleures solutions se trouvent collégalement.
- Notre devise : Créateurs de possibilités (plus nos talents sont heureux, plus nos clients sont satisfaits).

12 • Informer ses collaborateurs sur LA VIE DE L'ENTREPRISE

-

13 • RESPECTER L'ÉGALITÉ Homme-Femme

-

14 • Accueillir ses NOUVEAUX COLLABORATEURS

-

